

*Alicja Żuchelkowska*

Uniwersytet im. Adama Mickiewicza w Poznaniu  
azuchel@amu.edu.pl

## **Traduction – lieu d’élimination et de subversion : manipule-t-on le discours de l’identité culturelle dans les textes littéraires des minorités ?**

La voix périphérique des minorités francophones se forge difficilement une place dans la littérature mondiale dont le domaine de prédilection semble être centré de préférence sur la création artistique d’expression anglaise. Bien que les auteurs appartenant aux minorités, francophones et autres, trouvent de plus en plus de possibilités de manifester leur affiliation identitaire et culturelle auprès d’un groupe grandissant de lecteurs<sup>1</sup>, il n’en reste pas moins vrai que la parole minoritaire se positionne toujours comme inférieure par rapport aux littératures majeures, en perpétuant ainsi la dialectique populaire « dominants – dominés » où le pouvoir des et « sur » les mots incombe sans faille à ces premiers.

En analysant d’une manière détaillée l’exemple des littératures minoritaires d’expression française (qui constituent le sujet principal de notre étude), on n’aurait pas tort de constater que les termes de la littérature mineure, petite ou périphérique<sup>2</sup> définissent les littératures créées en

---

<sup>1</sup> Que ce soit grâce à l’intérêt accru des maisons d’édition pour la publication des œuvres minoritaires, ou bien grâce à la tendance généralisée dans la littérature et culture contemporaines de s’orienter vers la création artistique au sein des « petites cultures ».

<sup>2</sup> Le lecteur remarquera sans doute une certaine confusion terminologique autour

dehors de la France hexagonale. Cette distance géographique est d'autant plus significative que, d'un côté, les littératures mineures restent sous l'influence du système littéraire dominant, de l'autre cependant elles profitent de l'éloignement spatial afin d'afficher leurs traits caractéristiques qui prennent fréquemment la forme du discours de l'identité culturelle. Ainsi, compte tenu des influences exercées sur les littératures minoritaires par diverses formes culturelles, européennes ou autres (telles que d'autres textes littéraires de portée internationale ou des produits culturels appartenant à la culture de masse), lesdites littératures établissent des constructions que l'on ne peut pas simplifier ni réduire aux modèles français. Toutefois, étant donné leur fragilité identitaire se manifestant à tous les niveaux de l'écriture, les mêmes configurations littéraires constituent un champ privilégié pour toute sorte de manipulations de la part des sociétés dominantes, qu'elles revêtissent une dimension linguistique, culturelle, idéologique ou bien traductologique.

Déjà au niveau conceptuel et théorique les définitions des littératures minoritaires se prêtent facilement à des manipulations paroliques, ce que soulignent très souvent Deleuze et Guattari. En partant de leur concept de la « littérature mineure », qui signifie au niveau le plus basiquela littérature qu' « une minorité fait dans une langue majeure » [Gauvin, 2003 : 24], on laisse introduire une opposition entre « majeur » et « mineur » qui établit ainsi un rapport de pouvoir incontestable entre les deux systèmes littéraires et linguistiques donnés, rapport qui supporte difficilement toute neutralité idéologique et culturelle. La majorité signifierait dans ce cadre théorique une constante idéale à laquelle on se réfère, qui impose un certain modèle des comportements, des façons d'être. La majorité suppose ainsi un état de droit et de domination, voire d'affrontement. Selon Sibertin-Blanc, Deleuze et Guattari affirment dans leurs ouvrages qu' :

[...] une autre détermination que la constante sera donc considérée comme minoritaire, par nature et quel que soit son nombre, c'est-à-dire comme un sous-système ou comme hors-système (selon le cas). [...] C'est pourquoi nous devons distinguer le majoritaire comme système homogène et constant,

---

de la notion des littératures minoritaires. En effet, cette confusion est de longue date et trouve son origine dans la diversification flagrante des littératures rassemblées sous le terme des « minoritaires ».

les minorités comme sous-systèmes, et le minoritaire comme devenir potentiel et créé, créatif [Sibertin-Blanc, on-line].

En distinguant trois principaux traits caractéristiques de la littérature mineure: « la déterritorialisation de la langue, le branchement de l'individuel sur l'immédiat-politique et l'agencement collectif d'énonciation » [Deleuze, Guattari, 1975 : 29], Deleuze et Guattari mettent nettement en relief l'aspect politique et idéologique de ces littératures. Par conséquent, ils laissent supposer que dans ce cadre littéraire les mots sont « toujours » au service d'une idéologie donnée, que ce soit l'idéologie dominante et ses tendances impérialistes ou le discours identitaire d'une minorité cherchant à sa faire connaître auprès du grand public mondial.

Même si le concept de Deleuze et Guattari paraît pertinent à notre analyse, dans la réalité il est toujours très difficile de constater que telle ou telle littérature est mineure. À titre d'exemple, ce concept s'applique sans aucun doute au contexte de la littérature francophone du Canada, mais dans le cas de la littérature française des Antilles il est plus difficile de le mettre en œuvre. En plus, la perception idéologique des cultures minoritaires elles-mêmes semble se percer la voie dans la construction des théorèmes, jusqu'ici formés par les représentants des cultures dominantes. Sylvano Santini, interrogé sur le thème de la littérature mineure, a constaté :

Mais nous, qui sommes dans le monde – un monde qu'il désignera comme un monde composite, un monde imparfait – nous considérons que nos littératures ne sont pas mineures, ni minorisées, parce qu'elles sont en contact direct avec la pulsion du monde et que nous n'avons pas à établir ce genre de rapport qui est un rapport interne aux cultures occidentales [Santini, 2003 : 172].

Il n'est donc pas étonnant que d'autres théories ont pris la relève de celle de Deleuze et Guattari. Parmi les définitions concernant les littératures minoritaires, la théorie de Casanova [Casanova, 1999 : 222-226] évoque un autre aspect du « mineur ». L'idée de Casanova désigne une situation où « les petites nations » créent des oeuvres dans leurs langues. La notion de « petites nations » n'est pas dans ce cas-là péjorative. Elle signifie tout simplement que ces nations sont mal connues, et soit elles manifestent exprès leurs attachement aux valeurs identitaires, soit on les aperçoit principalement dans cette perspective. Le concept de Casanova

s'appuie sur la description de la situation institutionnelle des petites littératures dans le monde entier, à savoir toutes sortes d'enjeux politiques, identitaires, symboliques qui influencent la création littéraire. En analysant les conditions politiques de la littérature québécoise dans les années soixante du XX<sup>e</sup> siècle, Casanova a constaté que les écrivains québécois tenaient à produire « une littérature particulière ». Par conséquent, ils avaient souvent abordé le discours de l'identité culturelle pour « donner un ton proprement québécois à la littérature » [Santini, 2003 : 160]. Cette théorie est évidemment applicable aux autres littératures minoritaires du monde entier. À titre d'exemple, dans les œuvres littéraires acadiennes, nous pouvons repérer à maintes reprises les indices visibles de la présence du discours culturel « proprement acadien », et ceci chez plusieurs auteurs dont le style d'écriture et l'époque sont très diversifiés<sup>3</sup>. Il est pourtant possible de comparer le concept de Casanova avec celui de Deleuze et Guattari en nous concentrant sur le fait que la « petite littérature » de Casanova désigne les littératures qui n'ont pas accès au grand public mondial. C'est notamment le cas de littératures exclues des grandes maisons d'éditions mondiales et qui influencent plutôt les milieux locaux en soulignant leur attachement à l'identité nationale et en exploitant le discours de l'identité culturelle. Or, la « littérature mineure » de Deleuze et Guattari peut concerner toutes les littératures : grandes ou petites. Les chercheurs décrivent plutôt la réalité des petits espaces littéraires qui tiennent à être entendus dans le monde littéraire dominant, essentiellement par le biais de la traduction.

De la sorte, la « petite littérature » de Casanova se réfère à la structure socio-générative qui implique les enjeux politiques, sociaux et institutionnels dans un milieu concret tandis que, selon Santini :

[...] la littérature mineure n'a pas de reflet local, elle n'indique aucun positionnement dans le champ littéraire mondial. [...] Deleuze n'entend pas le statut littéraire d'un groupe ethnique, culturel ou territorial, mais plutôt l'ensemble des créateurs qui 'mettent en variation' ce qui est figé, constant et dominant dans une langue : ce qui est, en un mot, majeur [Santini, 2003 : 166].

---

<sup>3</sup> Comme par exemple France Daigle, Antonine Maillet, Gérard LeBlanc, Claude LeBouthiller, Jacques Savoie, Guy Arsenault, pour n'en citer que quelques-uns.

Le point commun de la littérature mineure et la petite littérature devient de cette manière l'effort incessant des écrivains d'être aperçus par le public des cultures dominantes. De plus, la littérature des petites nations semble être condamnée à un perpétuel balancement entre le « peu connu », le « mal connu » ou le « pas connu du tout », ce qui est le plus lourd des handicaps. De ce point de vue, le sort des littératures minoritaires est analogue à celui de la littérature des minorités en « langue majeure » [Gauvin, 2003 : 31]. Les motifs fondamentaux du choix de la langue d'écriture dans les textes minoritaires ne résultent pas juste du besoin du prestige social et de la solidarité avec le groupe qui parle la même langue, mais sont plutôt liés à ce rapport entre la langue et la pensée qui est irremplaçable et dans chaque cas différent et original. Péronnet conclue cette idée de telle façon : « Ce qu'il est important de retenir, c'est que le rapport "mystérieux" qui existe entre la langue et la pensée, et qui est capable de créer le sens, est une propriété du langage et non pas le privilège d'une langue plutôt qu'une autre » [Péronnet, 1996 : 443].

En prenant en considération le(s) rapport(s) de pouvoir entre les littératures centrales et les littératures minoritaires que nous avons présentés ci-dessus, l'on peut dès lors entamer une discussion sur le statut de la traduction et le rôle du traducteur dans le transfert des textes minoritaires. Étant donné le fait que le traducteur exerce un pouvoir énorme sur le texte traduit (en inculquant ou plutôt en ayant la « potentialité » d'inculquer ses propres normes et jugements au produit final de l'acte traduisant), ce pouvoir sera-t-il perpétré de manière plus appliquée et plus flagrante lors du contact avec les textes minoritaires ? Autrement dit, la tentative de manipuler le texte au cours de la traduction sera-t-elle plus considérable dans le cas de la littérature mineure ? Vu l'attitude généralement manifestée par les traducteurs envers les produits de la littérature minoritaire<sup>4</sup>, il n'est pas étonnant qu'en traduisant un

---

<sup>4</sup> Notre constatation est basée sur les sondages et les enquêtes effectués dans le cadre des recherches sur le processus de traduction des textes minoritaires plurilingues qui avaient débuté en 2008 et sont toujours en voie de développement, nous avons examiné les traductions des larges extraits de 15 textes appartenant à la production littéraire des minorités francophones canadiennes, effectuées par les 23 traducteurs : les 7 traducteurs professionnels et les 16 apprentis-traducteurs, à savoir les étudiants en deuxième cycle d'études ETM (*European Translation Master*) ;

texte littéraire ancré dans la culture minoritaire francophone et présentant les traits du discours culturel, le traducteur est sans doute tenté de manipuler l'image de l'Autre y contenue. Premièrement, parce qu'il est lui-même en quelque sorte « manipulé » par la présence implicite de la culture dominante française qui lui impose (souvent de manière inconsciente) la vision des marques linguistiques propres à une minorité donnée comme défailtantes aux normes standardisées de la « belle langue française », ou pour être plus précis, « belle langue hexagonale »<sup>5</sup>. Ainsi, les particularités dialectales ont tendance à être effacées dans la version traduite, les traducteurs les considérant comme fautives par rapport à la langue standard<sup>6</sup>. Deuxièmement, parce que c'est pendant l'acte traduisant que le traducteur entre, souvent pour la première fois<sup>7</sup>, en contact avec la culture minoritaire en question ; sa vision de la francophonie risque alors s'avérer quelque peu ébranlée par l'apparition de l'Autre dont l'existence il n'avait jamais présumé auparavant. S'il est vrai que la rencontre avec l'étrangeté est inscrite par excellence dans le métier du traducteur, il est tout aussi vrai que le contact avec le texte minoritaire (et tout le système culturel qui l'a créé) fait entrer en jeu la notion d'« hyper-étrangeté » : il s'agit de l'étrangeté linguistique/culturelle qui « se superpose » sur celle prévue et attendue par le traducteur au cours du processus traduisant.

À ceci s'ajoute le fait que les systèmes (linguistique et culturel) dans lesquels s'incrinvent les textes minoritaires sont d'ailleurs en constante évolution. On ne peut donc les comprendre et analyser leurs manifestations diverses que si on « les replace dans leur dimension historique et sociale » [Rastier, 1998 : 107]. Cette contextualisation est donc inévitablement liée à la mise en discours et à l'analyse textuelle. Nous sommes d'accord avec Maniglier, lorsqu'il souligne que :

---

ensuite, nous les avons interviewés à propos de leurs réflexions et remarques sur le processus traduisant à l'aide des enquêtes et sondages anonymes.

<sup>5</sup> La norme linguistique de l'Hexagon s'imposant comme supérieure à la production littéraire hors France.

<sup>6</sup> Dans le cadre de notre étude nous emploierons ce terme comme équivalent à la variante hexagonale de la langue française.

<sup>7</sup> Nos recherches ont démontré que parmi les 23 traducteurs interviewés, les 18 n'ont jamais entendu parler des minorités canadiennes autres que la communauté québécoise.

« l'interprétation de l'énoncé ainsi que du texte repose entièrement sur des informations contextuelles de différents types, tels que le temps et le lieu d'énonciation, la source et l'allocutaire de l'énoncé » [Maniglier, 2002 : 211] ; à cette énumération nous ajouterons encore l'ancrage historique et culturel. Dans cette optique, l'apport contextuel facilite l'élimination d'un certain nombre de possibilités que véhicule théoriquement un texte<sup>8</sup>. Il rend donc possible la réduction sémantique basée sur la compréhension de l'environnement linguistique et culturel : parmi une « multitude de significations potentielles, (le traducteur) choisit celle qui est "valable"<sup>9</sup> dans un contexte précis » [Strauss, 1988 : 43]. Dans le cas des textes minoritaires, ce rôle de catalyseur contextuel incombe sans doute au discours identitaire ; la fragilité identitaire, présentée amplement dans la plupart des textes minoritaires sous des formes différentes, devient le trait caractéristique qui doit rester inaltérable durant la traduction.

C'est pour cette raison que le discours de l'identité culturelle fournit une grille conceptuelle aux différents types de textes minoritaires : discours d'itinérance, écritures migrantes, etc. Il est tout aussi vrai que le même discours fournit le cadre idéal pour la manifestation des différentes formes de manipulation : parolique, idéologique, culturelle, etc. Les auteurs minoritaires sont constamment obligés d'effectuer des choix idéologiques et identitaires, prioritaires dans ce cas par rapport aux choix typiquement littéraires et portant des marques bien déterminées de manipulation, peu importe qu'elle soit consciente ou non. Lise Gauvin montre l'importance de ce choix idéologique qui peut déterminer la place de la littérature minoritaire dans le monde entier :

Écrire devient alors un véritable « acte de langage », car le choix de telle ou telle langue d'écriture est révélateur d'un « procès » littéraire plus important que les procédés mis en jeu. [...] Acte qui engage aussi bien la place d'une littérature sur l'échiquier mondial que les modalités d'écriture, c'est-à-dire les poétiques individuelles [Gauvin, 1985 : 37].

Cet « acte de langage » devient de cette manière une manifestation par excellence du discours de l'identité culturelle, manifestation que le

---

<sup>8</sup> C'est aussi l'avis de Rastier, 1998.

<sup>9</sup> Nous soulignons.

traducteur doit affronter à chaque instant, manifestation au sein de laquelle le pouvoir parolique prend toute son ampleur.

Ainsi, dans les deux œuvres éminentes de la littérature acadienne dont les fragments nous analysons ici, *Petites difficultés d'existence* de France Daigle et *Brunante* d'Herménégilde Chiasson, la culture minoritaire acadienne signifie le recours aux formes plurilingues et s'inscrit de cette manière dans le sillage d'une triple crise aux manifestations déjà anciennes, et à laquelle on peut identifier l'identité culturelle moderne : crise de l'œuvre littéraire par caducité des notions d'homogénéité culturelle et d'identité, crise du monopole culturel des cultures dominantes perçu comme impossible dans la société contemporaine, et enfin crise de la genericité qui a permis aux textes plurilingues de se présenter et d'être traduits, en s'écrivant en marge de la littérature dominante ou tangentiellement par rapport à elle, comme une alternative plausible et stimulante à la désaffection des genres littéraires traditionnels.

Dans le premier ouvrage analysé, les *Petites difficultés d'existence* (2002), la réaffirmation de soi est également inséparable de la démarche de manifester son identité culturelle acadienne par l'emploi des formes linguistiques particulières. Dans le texte de Daigle le personnage principal du roman, Terry, témoigne avant tout de la composante acadienne de son identité qui passe surtout par la langue qu'il emploie. Le fragment ci-dessous démontre que, dans les contacts avec le représentant de la culture hexagonale dominante, cette identité linguistique et culturelle à la fois se heurte à un obstacle invisible construit des espaces implicites et sous-jacents sillonnant l'acte de l'énonciation dans sa totalité :

– J'ai pas de veine<sup>10</sup>.

Un peu figé, Terry ne s'aventura pas à répondre, mais il jeta un coup d'oeil furtif aux poignets de l'homme, à tout hasard.

– Ça ne vous ennuie pas, vous ?

Terry hésita.

– Si je m'ennuie ?

Le Français crut simplement que Terry n'avait pas bien entendu sa question.

– Ça ne vous ennuie pas... de rester coincé comme ça, enfermé ?

Terry chercha une réponse simple.

<sup>10</sup> Nous soulignons les fragments dans tous les exemples analysés.

- Non. Je dois être accoutumé.
- Moi je déteste. Ça me donne les boules.

Terry essaya de s'imaginer ce que ça pouvait vouloir dire d'avoir des boules. Il ne savait pas non plus quelle grosseur de boules imaginer. Il pensa simultanément à des boules à mites et à des boules de billard [Daigle, 2002 : 151].

En effet, dans ce court dialogue on n'assiste pas au pouvoir des mots dans un acte communicationnel, tout au contraire – les mots manifestent ici leur « impuissance » ; le fait de parler (*a priori*) la même langue ne supprime pas l'incompréhension entre les interlocuteurs qui tentent en vain de saisir une signification quelconque à leurs paroles respectives. Si les mots detiennent un pouvoir, il s'agit plutôt d'un pouvoir de « mal-entendu » : la conversation échoue à chaque tentative, en provoquant de cette manière l'ébranlement de l'identité linguistique et culturelle de Terry. En effet, déjà fragilisé par l'insécurité linguistique dans laquelle il vit, Terry découvre avec effroi que le français qu'il parle n'est pas celui qui est considéré comme normatif et acceptable, parce qu'hexagonal. La communication entre les locuteurs se voit rompue, étant donné qu'elle repose sur une langue partagée et dans le cas analysé cet ensemble partagé est trop insignifiant pour mener à une compréhension de la parole de l'Autre.

Daigle souligne ici le penchant particulier à établir une communication entre « notre » monde (celui de la minorité acadienne) et le monde « autre » (celui de la France hexagonale), ce qui constitue le moteur principal de son écriture. La place ménagée à l'altérité, qu'il s'agisse de l'inconnu auquel le roman est confronté dans un mouvement centrifuge ou de l'Autre qui se love en son sein, dans une distance de soi-à-soi, a permis au roman moderne minoritaire de créer, au cours de son histoire, un réseau d'échanges entre langues et cultures différentes, mais aussi avec l'inventaire de ses élaborations historiques, en refusant toutefois de poser l'une d'elles comme son essence. Le discours de l'identité culturelle présent dans le roman travaille en vue d'instaurer une certaine égalité des particularités linguistiques minoritaires avec la langue dominante car celles-ci sont constitutives de l'identité du sujet parlant.

Ceci dit, dans le contexte de réalisation dialogique présentée dans le fragment analysé l'incompréhension semble régner d'emblée sur l'acte

communicationnel. Il est donc indubitable que c'est justement cette incompréhension culturelle entre deux personnes parlant *a priori* la même langue qui constitue la dominante sémantique [pour reprendre l'expression bien connue de Barańczak, 2007 : 34] et devient ainsi le champ de combat pour le traducteur. Celui-ci<sup>11</sup>, confronté aux jeux de mots dus aux divergences dans les configurations lexicales réalisées en Acadie et en France, décide d'introduire cette ambiguïté linguistique dans le texte polonais en essayant de rendre le jeu de mots original :

Trad. n° 1 :

– Nie mam weny. (Je n'ai pas de chance)

Terry, trochę zaskoczony, nie odważył się odpowiedzieć, ale ukradkiem rzucił okiem na nadgarstki mężczyzny. (Il a jeté un coup d'oeuil furtif sur les poignées de l'homme)

– Czy to Panu nie przeszkadza? (Cela ne vous dérange pas ?)

Terry zawahał się.

– Czy mi się nie nudzi? (Si ça m'ennuie ?)

Francuz pomyślał, że Terry nie usłyszał jego pytania.

– Czy to Panu nie przeszkadza... być takim uwięzionym, zamkniętym?

Terry szukał prostej odpowiedzi.

– Nie. Musiałem się przyzwycząć.

– A ja nienawidzę tego. Gra mi to na nerwach. (Cela me joue sur les nerfs)

Terry próbował wyobrazić sobie, co znaczy „grać na nerwach” i o których nerwach mowa. Jednocześnie myślał o strunie, jak i impulsie nerwowym.

Dans la traduction ci-dessus l'on voit s'illustrer (surtout dans le cas du premier jeu de mots) une conception plutôt permissive des questions de sens et notamment de polysémie mise en oeuvre par le traducteur, une conception menant à une manipulation translatorique : alors que le manque de cohérence des énoncés initiaux est gardé dans la traduction des structures telles que « ça me donne les boules », qui est transférée à l'aide du phraséologisme « *gra mi to na nerwach* », la traduction de la structure « j'ai pas de veine » provoque une incompréhension totale de la part du récepteur polonais. Le traducteur ayant supprimé le jeu

<sup>11</sup> Toutes les traductions analysées ont été effectuées par des traducteurs professionnels et par des traducteurs débutants dans une enquête anonyme faisant partie d'une recherche scientifique que nous avons menée dans les années 2010-2012.

de mots consistant en double désignation du lexème « veine » (se repartissant en polonais sous forme de « *wena* » et « *żyła* »), et ayant employé la traduction syntagmatique des structures soulignées, le texte polonais ne présente pas l'image des malentendus linguistiques entre deux personnages étant supposés parler la même langue, mais revêtit une forme propre au théâtre grotesque où l'absurdité du discours a pour but de refléter l'absurdité du réel. La manipulation de la part du traducteur consiste ici à renforcer l'incompréhension culturelle régnant dans le fragment original. Malgré son expérience dans le domaine de la traduction<sup>12</sup>, le traducteur semble désemparé devant le contenu implicite débordant du fragment analysé. Il nous faut pourtant remarquer l'astreinte technique à l'aide de laquelle le traducteur a remplacé la structure originale « donner les boules » par « *grac komus na nerwach* », en se basant sur la polysémie de ce lexème dans la langue d'arrivée.

Au niveau des traductions analysées, certains exemples significatifs permettent, sans prétention à l'exhaustivité, de montrer les hésitations dans l'emploi des stratégies adoptées et d'esquisser les tendances qui semblent pourtant s'y dégager. C'est notamment le cas de l'exemple suivant dont les deux traductions analysées représentent deux tendances majeures en ce qui concerne la traduction des textes minoritaires, à savoir l'élimination des marques plurilingues ou la tentative de les garder par le biais de la stylisation dialectale, archaïque ou informelle. Dans le fragment ci-dessous Terry, le personnage déjà connu des *Petites difficultés d'existence*, se pose des questions concernant son droit de parler comme il l'entend :

Pis *anyways*, depuis quand c'est qu'y faut qu'on se force pour parler notre langue ? Je veux dire, c'est notre langue. On peut-ti pas la parler comme qu'on veut ? [...] J'veux dire, c'est-ti actually de quoi qu'y faut qu'on s'occupe de ? [Daigle, 2002 : 151]

La première traduction démontre clairement l'impuissance du traducteur, ou pour mieux dire, l'impuissance de ses outils linguistiques et culturels, qui provoque l'effacement de l'hyper-étrangeté plurilingue et culturelle du texte de départ et ainsi la subversion du message traduit.

<sup>12</sup> L'extrait analysé a été traduit par un traducteur ayant 7 ans d'expérience dans ce métier et ayant préalablement traduit 3 textes littéraires.

L'élimination complète des marques de l'Autre dans ladite traduction ne laisse plus de place au discours culturel minoritaire tel qui se dévoile dans l'œuvre originale. Les raisons de cette manipulation textuelle semblent se positionner du côté de la conviction subjective du traducteur que les marques plurilingues et dialectales sont de simples déformations de la norme linguistique ou bien des erreurs de l'auteur et ne présentent ainsi aucune valeur sémantique ni culturelle qui justifierait leur apparition dans le texte d'arrivée<sup>13</sup> :

Trad. n° 2 :

Tak czy inaczej, od kiedy mamy się zmuszać, żeby mówić naszym językiem? To przecież nasz język. Nie możemy mówić tak, jak nam się podoba? [...] To znaczy, czy tak naprawdę tym powinniśmy się zajmować?

Le traducteur s'avère incapable de prendre en charge la particularité linguistique contenue dans la parole de l'Autre. Si elle le dérange, c'est parce que la variante dialectale présente dans le texte traduit ne correspond pas à sa vision de la culture francophone<sup>14</sup>. Bien qu'il soit évident que le texte en question représente aussi des obstacles à la traduction de nature « objective » (profond ancrage culturel et présence du contenu implicite à dose élevée), dans ce cas précis l'attitude du traducteur résulte plutôt de ses idées reçues sur les dialectes français. De cette manière, ayant le pouvoir de modifier et de remanier la parole de l'Autre, le traducteur décide d'affronter l'hyper-étrangeté du texte afin de l'effacer complètement, laissant dans la version traduite uniquement la voix du dominant.

Sur cette ligne méditative, dans notre recherche on rencontre également des traductions qui s'efforcent de prendre en compte la dimension de l'étrangeté et de l'identité culturelle des protagonistes. L'expression de cette attitude viendrait ainsi se substituer à la technique d'élimination présentée dans la traduction précédente et exprimerait une volonté de démarquer à tout prix la particularité linguistique de l'Autre. Ainsi, pour certains traducteurs, la pluralité de voix, de langues et de variantes identitaires au sein d'un même texte fait poser quand même la question

<sup>13</sup> Nous basons notre constatation sur les enquêtes effectuées auprès des traducteurs ayant participé à la tâche en question, celles-ci ayant démontré le taux non négligeable de 70% des réponses évoquant l'influence du jugement négatif sur les marques plurilingues quant à l'emploi de la technique d'élimination.

<sup>14</sup> 83% des réponses recueillies dans les sondages post-traduction.

des stratégies de traduction à choisir. Cette langue de l'Autre est par excellence étrangère aux yeux du traducteur ; il considère la variante dialectale de la région du Nouveau-Brunswick, employée à titre égal avec le français de France par l'auteur du roman, comme une variante inférieure, propre à des couches mal éduquées de la société. C'est pour cela que le traducteur ne va pas jusqu'à digérer à son tour la langue de l'Autre et insiste sur son caractère étranger à son texte :

Trad. n° 3 :

*Anyways, a od kiedy to jest tak, że trza się zmuszać, żeby mówić naszym językiem? W sensie, to nasz język. Nie można se mówić, jak kto chce? [...]*  
*W sensie, czy na serio, actually, to tym właśnie zajmować trzeba się?*

Ainsi, la langue devient ici le signe de l'appartenance sociale et l'écart à la norme renvoie à la différence entre la communauté dominée qui se désigne par ses insuffisances langagières et la classe dominante qui maîtrise la « vraie » langue française.

Étant donné l'analyse des exemples précédents, on peut sans doute remarquer que dans le texte traduit le traducteur a le pouvoir d'engendrer sa propre vision de l'identité minoritaire. On peut ainsi supposer que l'attitude du traducteur envers le texte et la culture de départ se reflète dans la traduction, d'autant plus que le traducteur est aussi lecteur, et il a ses impressions personnelles. Anne Malena précise que « selon les théories de l'énonciation, le destinataire d'un acte de langage en devient le co-énonciateur » [Malena, 1997 : 200] ; le pouvoir du traducteur est donc envisagé en termes de la responsabilité vis-à-vis de l'utilisation et de l'utilisateur que l'auteur façonne en même temps que son produit.

Nous avons vu que l'intrusion de l'altérité au sein du texte minoritaire est source de perturbations identitaires et traductologiques. Il en est de même avec les termes cruciaux du discours identitaire, tels que « circulation linguistique ». Ledit terme s'emploie fréquemment dans le cadre d'un phénomène appelé par Lise Gauvin « surconscience linguistique » ; elle le définit ainsi : « conscience de la langue comme lieu de réflexion privilégié, comme territoire imaginaire à la fois ouvert et contraint » [Gauvin, 1985 : 37]. Autrement dit, la langue devient l'espace central de chaque mouvement identitaire qui est conditionné à son tour par rapport à l'appartenance linguistique. Les mots acquièrent dans ce contexte un pouvoir de création identitaire, car le locuteur s'approprie et assume la

langue qu'il considère comme le déterminant principal de son identité. Ainsi, dans l'extrait du recueil de nouvelles d'Herménégilde Chiasson *Brunante*, le narrateur se définit en termes du discours identitaire exclusivement par rapport à la langue et la parole.

J'ai l'impression que ma langue n'appartient pas à ce décor, tout en sachant qu'elle habite cette ville depuis toujours, subtile et sédiciieuse. Je remarque, après avoir décidé de ne plus parler anglais nulle part, que je l'entends moins. Ou plutôt le français passe au premier plan, entouré d'un bruit autre, comme celui d'une radio qui joue dans une pièce à côté. Ainsi je circule dans ma langue en explorant la ville [Chiasson, 2000 : 47-48].

La circulation linguistique<sup>15</sup> de Chiasson est élevée ainsi au rang d'un acte culturel et identitaire à la fois ; en circulant dans sa langue, le narrateur découvre son identité en tant qu'Acadien en traçant de cette manière les limites de l'influence de l'Autre sur sa construction sociale. Le lèxème lui-même se voit dépourvu de son contexte dénotatif habituel et élevé au rang d'un *designatum* par excellence d'une précarité linguistique et culturelle du narrateur. Insécurisé dans sa propre identité au contact avec la langue dominante, le narrateur « circule » dans l'univers de ses configurations linguistiques afin de retracer les frontières de son « moi » francophone. Cette vision non seulement rejoint celle de France Daigle évoquée précédemment, mais la dépasse en termes d'acuité picturale d'une identité culurelle complexe, ainsi qu'en termes de lapidarité évocative de la situation présentée.

Il va sans dire que la complexité de l'image de Chiasson représente un défi de taille pour le traducteur. Non que le terme lui-même puisse s'avérer discutable au niveau de dénotation, loin de cela. Ce qui constitue la difficulté translatrice, c'est au contraire la multiplication des associations au niveau référentiel et purement connotatif. Comment rendre cette richesse implicite, ce réseau de connotations renvoyant à des phénomènes culturels méconnus ou peu connus dans la culture d'arrivée sans recourir à la manipulation et sans déformer le texte original ? Dans le premier exemple de traduction, le traducteur se décide à employer le terme de « déplacement » afin de transférer l'image de départ :

<sup>15</sup> Le terme en question ne possède pas, pour le moment, de correspondants en polonais.

Trad. n° 4 :

Odnoszę wrażenie, że mój język nie pasuje do tego wystroju, a równocześnie wiem, że – subtelny i prowokujący zarazem – zamieszkuje w tym mieście od zawsze. Od kiedy postanowiłam nie porozumiewać się już nigdzie po angielsku, zauważam, że słyszę go mniej. To francuski wysuwa się na pierwszy plan, otoczony szmerem innego języka, będącego niczym radio grające w pokoju obok. Odkrywając miasto, przemieszczam się w przestrzeni mojego języka. (*je me déplace dans l'espace de ma langue*).

L'emploi du verbe « se déplacer » par le traducteur atténue considérablement la portée du terme « circulation ». Cette irrégularité distributive du verbe « *przemieszczać się* » s'avère plus rigoureusement attachée à l'idée purement physique de mouvement que le terme employé dans le texte original, en neutralisant ainsi en partie l'étendue de la notion originale et se concentrant sur le mouvement lui-même que sur l'action de découvrir son identité linguistique.

Par contre, dans la deuxième traduction que nous analysons ici :

Trad. n° 5 :

Mimo że wiem, że ten subtelny, a zarazem prowokujący język jest w tym mieście obecny od zawsze, odnoszę wrażenie, że nie pasuje do tego otoczenia. Po tym, jak zdecydowałem się nie używać angielskiego, zauważam, że słyszę go rzadziej. Albo może francuski wysuwa się bardziej na pierwszy plan, a za nim dobiega jakiś inny dźwięk, podobny do tego, który wydaje grające w innym pokoju radio. W ten sposób zanurzam się w moim języku (*je plonge dans ma langue*) i odkrywam miasto.

– le traducteur se décide à se servir du terme « *zanurzać się* », en insistant ainsi en polonais sur l'inflation un peu désordonnée du terme « circuler », telle qu'elle a sévi ces dernières années au sein des cultures minoritaires. Elle peut être interprétée comme un signe des temps, mais aussi comme une forme de reconnaissance de la place du discours identitaire au sein des cultures minoritaires, dans la foulée des différentes lectures critique dont il a fait l'objet.

En effet, le lexème « plonger » permet au traducteur d'exploiter au maximum les ressources sémantiques de la non-pertinence identitaire du narrateur et de jouer sur un très lointain rapport de métaphoricité avec la « circulation linguistique », privilégiant délibérément la notion capitale

d'intériorisation de la langue. Le premier but de cette métaphorisation est sans doute de préciser au récepteur polonais la structure logique particulière de la séquence textuelle d'origine. Le deuxième, de renforcer dans le texte polonais l'idée d'abandon total du narrateur dans les particularités de sa langue et ainsi de son identité en tant qu'Acadien, en tant que représentant d'une culture minoritaire.

L'importance de la traduction dans le cas des textes provenant des cultures minoritaires est due aux efforts constants de celles-ci de se manifester sur l'échelle littéraire mondiale. Étant donné leur côté périphérique, dans la plupart des cas cette manifestation ne peut être réalisée que grâce à la traduction vers les langues dominantes ou tout simplement plus populaires dans le domaine de la production littéraire. Francine Noël a constaté que « comme une pierre lancée dans l'eau, le texte fait des ondes, il " diffuse " d'abord à partir du lieu de son lancement. Mais tout dépend de la main qui lance la pierre, et certains adorent faire des ricochets. L'important est que le discours fasse son chemin et qu'il atteigne sa cible » [Noël, 2003 : 51]. Peut-on atteindre celle-ci sans manipulations sur le tissu littéraire et culturel de l'original, sans « faire des ricochets » qui modifient et parfois déforment la vision de la culture minoritaire de départ et son discours identitaire ? C'est là où gît la plus grande difficulté. Mais la difficulté de notre entreprise tient aussi du fait que les deux textes envisagés dans le présent article relèvent de ce qu'on appelle l'extrême contemporain. La fragilité du diagnostic établi à partir d'une tranche temporelle et quantitative si mince s'accroît en vertu de la leçon tirée de notre analyse et selon laquelle la manipulation se déploie plus aisément dans le cadre du discours de l'identité culturelle des communautés minoritaires. L'enquête doit donc être relancée pour que d'autres chercheurs, à partir d'autres horizons, mettent en lumière ce qui est resté dans l'ombre de la méthodologie proposée.

### **Bibliographie :**

- Barańczak, S. (1992), *Ocalone w tłumaczeniu. Szkice o warsztacie tłumacza poezji z dołączeniem małej antologii przekładów-problemów*, a5, Poznań.
- Casanova, P. (1999), *La République mondiale des lettres*, Seuil, Paris.
- Chiasson, H. (2000), *Brunante*, Québec.

- Daigle, F. (2002), *Petites difficultés d'existence*, Éditions XYZ, Montréal.
- Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Kafka. Pour une littérature mineure*, Minuit, Paris.
- Gauvin, L. (1985), « Le Québec malgré tout : de l'autre à soi », dans : Gauvin, L., Klinkenberg, J.-M. (réd.), *Trajectoires : littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Presses de l'Université de Montréal / Labor, Montréal–Bruxelles, pp. 27-38.
- Gauvin, L. (2003), « Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur », dans : Bertrand, J.-P., Gauvin, L. (réd.), *Littératures mineures en langue majeure Québec/Wallonie – Bruxelles*, P.I.E.-Peter Lang / Les Presses de l'Université de Montréal, Bruxelles–Montréal, pp. 19-40.
- Malena, A. (1997), « En anglais, Léonora parle-t-elle encore et à qui? », St-Pierre, P. (réd.), *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 10, 1, pp. 197-217.
- Maniglier, P. (2002), « Sous le signe de Saussure », *Critiques*, 658, pp. 206-220.
- Noël, F. (2003), « Les colonies, l'exotisme et la note au bas de la page. Écrivain cherche lecteur », dans : Gauvin, L., Klinkenberg, J.-M. (réd.), *Écrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses publics*, Châtillon-sous-Bagneux, pp. 38-52 (IIème édition).
- Péronnet, L. (1996), « Quelle langue pour quelle littérature ? », dans : Boudreau, R., Robichaud, A.-M., Chiasson, Z., Gérin P.-M. (réd.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Éditions d'Acadie / Chaire d'études acadiennes, Moncton, pp. 441-449.
- Rastier, F. (1998), « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, 129, pp. 97-111.
- Santini, S. (2003), « La double étrangeté du Petit Köchel. De la 'petite littérature' à la 'littérature mineure' », dans : Bertrand, J.-P., Gauvin, L. (réd.), *Littératures mineures en langue majeure Québec/Wallonie – Bruxelles*, P.I.E.-Peter Lang / Les Presses de l'Université de Montréal, Bruxelles–Montréal, pp. 159-177.
- Sibertin-Blanc, G., « Pour une littérature mineure : Un cas d'analyse pour une théorie des normes chez Deleuze », [on-line], <http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/Macherey20022003/Sibertin.html> – 10.03.2013.
- Strauss, A. (1988), « La traduction : passerelle entre les cultures », *Langues Modernes*, 3-4, pp. 39-52.

**STRESZCZENIE:**

W niniejszym artykule skupiam się na problemie manipulacji językowej i kulturowej w przekładzie na język polski wybranych tekstów literackich należących do kręgu kanadyjskich literatur mniejszościowych. Na podstawie przykładów pochodzących z literatury akadyjskiej (prowincja Nowy Brunswik) staram się wykazać, że sposób, w jaki tłumacze stosują konkretne rozwiązania przekładowe, jest nierozdzielnie związany z ich subiektywnym postrzeganiem kultury mniejszościowej i peryferyjnej oraz (często podświadomym) wartościowaniem takiej kultury w odniesieniu do kultur dominujących. Swoje rozważania opieram na tekstach tłumaczonych zarówno przez początkujących, jak i doświadczonych tłumaczy literatury.

**Słowa kluczowe:** manipulacja w przekładzie, przekład literacki, literatury mniejszościowe

**SUMMARY:****Translation- place of elimination and subversion. Manipulation of identity discourse in peripheral literatures?**

The main goal of this paper is to present the phenomenon of literary and cultural manipulation in minority literature. Having based my communication on examples taken from French-Canadian and Acadian literature (New Brunswick), I would like to demonstrate that translation methods and strategies are linked to translator's evaluative attitude towards a given minority culture which is structured by dominant culture tendencies and prerogatives.

**Key words:** manipulation in translation, literary translation, minority literatures